



## APPEL AUX COMMUNICATIONS :

Proposition de chapitres pour ouvrage collectif sur le thème  
« Délinquances et innovations » publié aux *Presses Internationales  
Polytechnique*

### Éditeurs

David Décary-Hétu

*Professeur adjoint, École de criminologie, Université de Montréal*

Courriel : [david.decary-hetu@umontreal.ca](mailto:david.decary-hetu@umontreal.ca)

Maxime Bérubé

*Doctorant en criminologie, École de criminologie, Université de Montréal*

Courriel : [m.berube@umontreal.ca](mailto:m.berube@umontreal.ca)

### Date limite pour soumission: 1<sup>er</sup> décembre 2015

Avis d'acceptation: 15 décembre 2015

Chapitres dus : 1<sup>er</sup> juin 2016

L'innovation, en tant que processus particulier d'adaptation, est définie par Schumpeter (1934: p.65) comme une « nouvelle combinaison » de ressources. Celle-ci peut émerger du développement de nouveaux produits, modes de production ou sources d'approvisionnement, ou encore de l'exploration de nouveaux marchés ou formes d'organisation. Comme les plus grandes formes d'innovation sont souvent le produit d'une succession d'innovations, elles sont davantage perçues comme un processus plutôt qu'une action ponctuelle. Le délinquant, tout comme n'importe quel acteur social, peut avoir recours à cette forme d'adaptation pour évoluer dans son environnement ainsi que pour surmonter les contraintes liées à celui-ci. Cette évolution de la délinquance amène les acteurs de la sécurité et les chercheurs à faire eux aussi preuve d'innovation pour mieux comprendre et prévenir la délinquance.

Cet ouvrage a pour objectif de mobiliser de nouvelles connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques sur l'innovation en criminologie. Les chapitres se présenteront en trois sections visant chacune plus particulièrement (1) le comportement criminel lui-même, (2) les efforts déployés pour le réguler et (3) les nouvelles approches théoriques et méthodologiques pour mieux le comprendre. Bien que l'ouvrage s'oriente dans une perspective criminologique, nous encourageons aussi les soumissions d'autres disciplines. Les soumissions ne doivent pas avoir été soumises ou publiées ailleurs précédemment.

La date limite pour soumettre des propositions de chapitres est le 1<sup>er</sup> décembre 2015. Tous les chapitres seront évalués à l'aveugle par les pairs et devront compter environ 6 000 mots. Une première version des manuscrits devra être soumise d'ici au 1<sup>er</sup> juin 2016 pour publication dans la première moitié de 2017.

Les propositions, incluant un titre, un résumé d'au maximum 500 mots (bibliographie et notes de bas de page comprises) et les informations nominatives des auteurs, doivent être envoyées au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2015 à Maxime Bérubé ([m.berube@umontreal.ca](mailto:m.berube@umontreal.ca)).